

Extrait du journal Innovation le journal

<http://www.innovationlejournal.fr>

PME

Un SBA européen qui déçoit

- Journal - POLITIQUE -

Date de mise en ligne : jeudi 26 juin 2008

Pierre Magnetto

Dix principes, des recommandations faites au Etats, la création d'un statut de Société Privée Européenne, une réduction de la TVA sur les services, réduction des délais de paiement ; la proposition de loi sur les PME présentée hier déçoit en France car la disposition sur l'accès aux marchés publics est jugée trop timorée.

« [Le projet de SBA européen en rate son objectif](#) ». Hier, le Comité Richelieu n'a pas tardé à réagir à la présentation à Bruxelles par Günter Verheugen, vice-président de la Commission chargé de la politique des entreprises et de l'industrie, de [la proposition de « Small Business Act »](#) destiné à soutenir le développement des PME en Europe.

Le Comité, qui porte en France le dispositif de Pacte PME visant à mettre en relation partenariale PME innovantes et grands comptes, rappelle que « *le sens fondateur du SBA américain* » qui a servi de modèle à l'Europe, était de « *ré-équilibrer une situation naturellement favorable aux entreprises établies et défavorable aux nouvelles entreprises, pour permettre l'intégration de nouveaux acteurs dans le marché. Ainsi 23 % des marchés publics fédéraux américains bénéficient aux PME américaines, à comparer à une participation de 12 % des PME dans les marchés publics de l'Etat français* ». Chaque année, ce sont 100 milliards de dollars de marchés publics qui sont attribués aux PME, créant « *les conditions d'un cercle vertueux de croissance, en permettant à ces entreprises d'attirer des capitaux et des ressources humaines de haut niveau et en leur donnant des références pour l'export* ».

Dix principes et des préconisations

Et le Comité Richelieu d'ajouter, « *ce n'est pas un hasard si depuis 1980, les Etats-Unis ont généré 7 fois plus de nouveaux leaders mondiaux que tous les pays de l'Union européenne réunis. En Europe, en l'absence de tout protectionnisme éducatif, les PME restent des PME et celles qui auraient le potentiel de grandir n'y parviennent pas* ».

Le SBA présenté par la commission hier repose sur dix principes(1), chacun d'eux étant accompagné de préconisations concernant les actions à mettre en oeuvre au niveau européen, et à celui de chaque Etat membre. Des mesures inspirées d'un rapport sur les PME remis à la

Commission par la Banque européenne d'investissement.

La commission propose notamment de créer un statut de Société Privée Européenne (SPE), permettant une harmonisation des structures juridiques et facilitant l'accès aux marchés des autres pays de l'Union. Elle propose de fixer « *des taux de TVA réduits sur les services fournis localement, y compris les services à forte intensité de main-d'oeuvre* », ou encore de réduire les délais de paiement par l'adoption d'une directive en 2009.

En retrait pour l'accès aux marchés publics

Mais pour ce qui concerne l'accès des PME aux marchés publics qui fait l'objet du cinquième principe, le texte se montre bien timoré, ne proposant ni objectifs précis ni obligation pour les donneurs d'ordre. La Commission préconise au niveau européen la diffusion d'un code des bonnes pratiques, l'amélioration des services en ligne informant les prestataires sur les commandes publiques de l'Europe, ainsi que la publication d'un vademecum des aides publiques. Par ailleurs, elle recommande aux Etats la mise en ligne de portails d'information sur les marchés publics, la division en lots des appels d'offres pour faciliter la réponse des PME, l'encouragement au dialogue PME-Grands comptes et un meilleur ciblage des politiques publiques sur les besoins des PME.

« Il est grand temps qu'une politique favorable aux PME soit au centre des préoccupations de l'UE, a déclaré hier Günter Verheugen. La loi sur les petites entreprises repose sur le principe « penser aux petits d'abord » et assure le soutien plein et entier de l'UE et de ses États membres aux petites entreprises. Ensemble, nous obtiendrons des résultats. »

Un discours jugé optimiste par le Comité Richelieu qui réclame prioritairement « *l'extension du Pacte PME aux grands comptes de l'ensemble de l'Union européenne* » et un « *allègement des conditions de mise en concurrence, pour les acheteurs qui le désireraient, afin qu'il leur soit possible de mettre en oeuvre une véritable politique « PME innovantes* ». La balle est désormais dans le camp du conseil des ministres et du parlement européens, qui devront examiner le texte proposé par la Commission.

1 : Les dix principes du SBA européen 1/ Créer un environnement dans lequel les entrepreneurs et les entreprises familiales puissent se développer et où l'entrepreneuriat soit récompensé. II/ Permettre aux entrepreneurs honnêtes qui ont fait faillite de pouvoir bénéficier rapidement d'une seconde chance. III/ Indiquer les règles adaptés au principe « Penser petit en premier ». IV/Rendre les administrations publiques réactives aux besoins des PME. V/Adapter les outils de politique publique aux besoins des PME ; faciliter la participation des PME à la vie publique et mieux utiliser les aides de l'état pour les PME. VI/ Faciliter l'accès des PME au financement et développer un environnement de travail légal qui facilite les paiements échelonnés pour les transactions commerciales. VII/ Aider les PME à mieux bénéficier des opportunités offertes par le Marché Unique. VIII/ Promouvoir l'amélioration des compétences dans les PME et toutes les formes d'innovation. IX/ Permettre aux PME de transformer les défis environnementaux en opportunités.